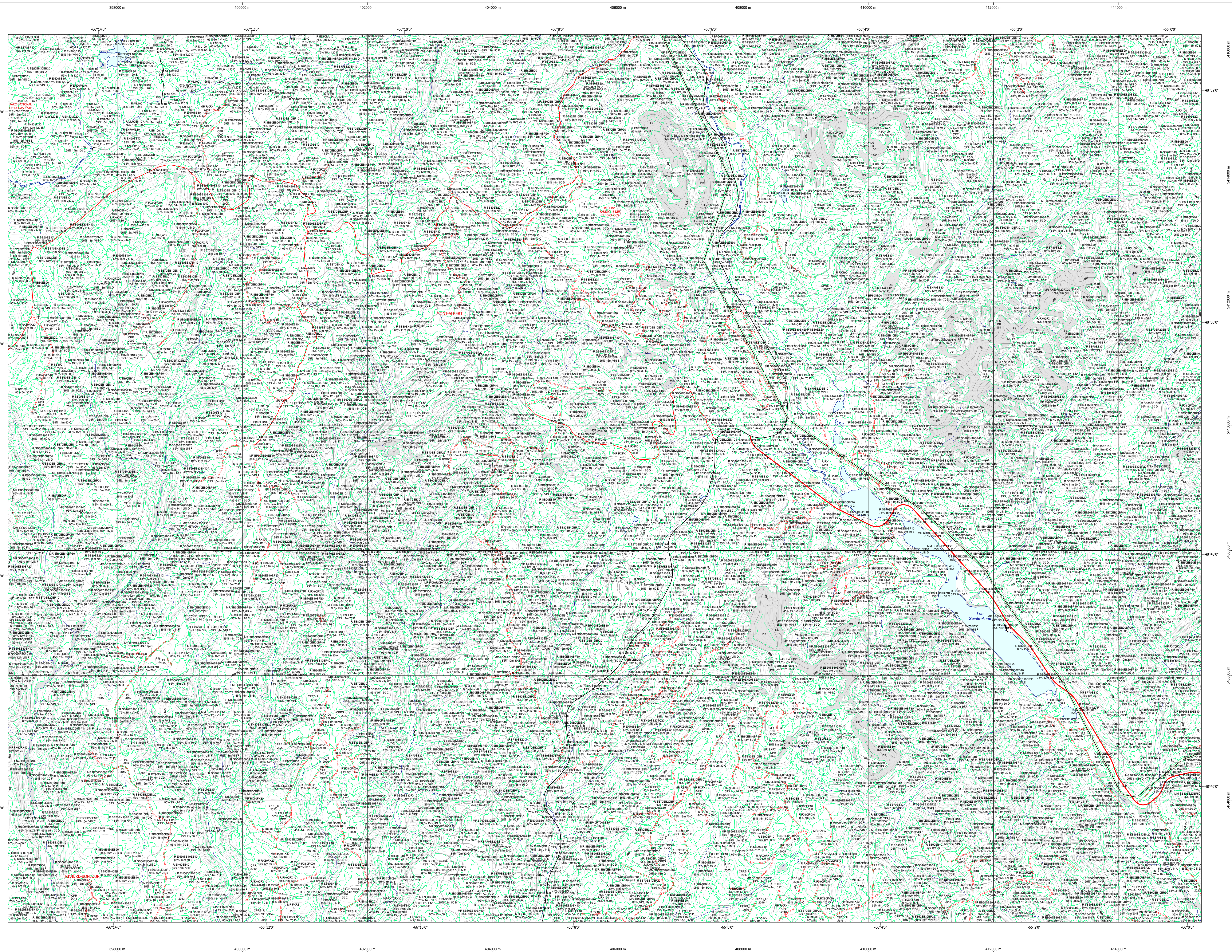


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
EPS	Essence de Sapin	X	X	X	
EN	Général de couvert forestier (NF)	X	X	X	
CT	Intervention d'origine	X	X	X	
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	
EP	Essence de Peuplier	X	X	X	X
EP	Intervention partielle	X	X	X	
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	
EP	Essence de Peuplier	X	X	X	X
EP	Cote de pente de la SPT	X	X	X	X

La densité est estimée par photos, soit avec des valeurs ± 5% à l'exception de la valeur 25% (± 2%)

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EPS 75% 12m JH	R 75% 4m 20	CT 2007	EP 2018	DM	NF

- TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**
RÉSINEUX
 Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.
MIIXE À DOMINANCE RÉSINEUSE
 Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MIIXE SANS DOMINANCE
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MIIXE À DOMINANCE FEUILLEUSE
 Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
FEUILLEUX
 Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épérette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noire
EN Épérette noire	BJ Bouleau jaune	FR Féline rouge
EU Épérette rouge	BL Bouleau à queue (blanc)	FR Finesse extrimère
EV Épérette de Norvège	CB Chêne blanc	FZ Feuillus tolérants à l'ombre
EM Mélèze européen	CC Chêne cœur	FE Feuillus extrimères
MI Mélèze hybride	CC Chêne à gros traits	FZ Feuillus redressés intermédiaires
MA Mélèze japonais	CH Chêne hêtre	FE Feuillus à grandes feuilles
ML Mélèze larin	CC Chêne icolore	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des caréaux)	CH Chêne roux	CA Orme d'Amérique
PN Pin rigide (des cônes)	CC Chêne blanc	CA Orme d'Europe
PN Pin naturel	EA Érable argenté	CV Ostrya de Virginie
PN Pin rouge	EA Érable noir	PE Peuplier baumé
PS Pin sylvestre	ER Érable rouge	PE Peuplier naturel
RS Résineux résistants (de l'Est)	ES Érable à sucre	PH Peuplier hybride
RN Résineux non résistants	FB Frêne blanc (blanc)	PL Peuplier deltoïde
RX Résineux à croûtes	FR Frêne rouge	PR Prunier d'Amérique
SX Sapin Baumeier	FA Feuillus sur stations humides	TA Tilia de France
TO Thysoïde	FB Frêne blanc (noir)	TT Tilia de Turquie
TY Thysoïde	FN Feuillus non commercialisés	

FEUILLEMENTS ÉQUIVALENTS (0 à 20)	30 (21 à 40)	40 (41 à 60)	60 (61 à 80)	80 (81 à 100)	100 (101 à 120)	120 (121 et plus)
Jeune inéquivalente (JNI)	Vieux inéquivalente (VIN)					
Étage						
Inférieur (INF)			Supérieur (SUP)			
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité > 25%					
B-étage (BI)	Couverture > 25% et			Couverture > 25%		
Multiétage (MU) Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéquivalents (JIR) et vieux inéquivalents (VIR).						

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls totaux	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis totaux	CD Coupe d'amélioration
DT Dépeuplement total	CO Coupe de diamètre limite
EG Épidémie grave	CP Coupe de présélection
VEV Végétation grave	CEA Coupe de présélection avec régénération partielle
BRB Brûls par bandes	CCP Coupe de présélection par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CST Coupe par bande totale	CUT Coupe par bande totale
CV Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CON Conversion de peuplement
CF Coupe progressive infraligne phase finale	CON Conversion de peuplement
CFF Coupe progressive infraligne phase finale (coupe finale)	CPR Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPH Coupe avec protection de la hauteur	CPH Coupe progressive infraligne
CPI Coupe avec protection de la régénération	CPH Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPT Coupe avec protection des petites tiges marquées et des sols	CPH Coupe progressive infraligne
CPS Coupe de régénération dans un brûlis	CPH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
CRS Coupe avec résine de semencier	CPH Coupe progressive d'ensemencement
CS Coupe de succession	CS Coupe par plantation
CT Coupe totale	CS Coupe à diamètre limite et dépeuplement des années d'attente
DP Dépeuplement partiel	CS Coupe de succession
ENH Ensemencement	DP Dépeuplement partiel
ENS Ensemencement avec mini-semis	DN Dépeuplement critique de la régénération naturelle
ETR Élimination des tiges résiduelles	DM Dépeuplement mécanique de la régénération naturelle
F Friche	ECC Éclaircie commerciale
P Plantation	ECC Éclaircie commerciale de détente
PLB Plantation de bouclures	ECC Éclaircie dans les lisières boisées
PLB Plantation à racines nues	ECC Éclaircie commerciale
PLB Plantation avec semis en récipients	ENR Enrichissement
PRR Régime de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ESE Éclaircie sélective individuelle
REA Régénération de site d'abandonnement	ESE Éclaircie commerciale
REA Régénération de site d'abandonnement	ESE Éclaircie sélective individuelle
RSA Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESE Éclaircie commerciale
RSA Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESE Éclaircie sélective individuelle
RSA Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESE Éclaircie commerciale
RSA Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESE Éclaircie sélective individuelle
RSA Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESE Éclaircie commerciale
RSA Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESE Éclaircie sélective individuelle
RSA Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ESE Éclaircie commerciale

CODE PERTURBATIONS MOYENNES	CODE INTERVENTIONS MOYENNES
BRP Brûls partiels	PA Coupe progressive infraligne par trouées agrandies
CHP Chablis partiels	PCP Coupe progressive infraligne dans un brûlis
DTP Dépeuplement partiel	RRR Régime de régénération
EL Épidémie légère	RRR Régime de régénération
VEP Végétation partielle	RRR Régime de régénération

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE
DH Déneudé ou semi-déneudé humide	A Nulle
DS Déneudé ou semi-déneudé sec	B Faible
AL Aulnaie	C Douce
	D Modérée
	E Forte
	F Extrême
	S Sommet
	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
APP Aire d'épandage et/ou de brisage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non boisé)	NF Non forestier
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non boisé)
	RO Route et autoroute (empirée)

SÉRIE PEUPLIERS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Barrage, barrage de castor
- Remonte-mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Matadonnées

- Surface de référence géodésique: Ellipse GRS 80 NAD 83 (CGCR)
- Système de référence géodésique: Méridien transverse modifié (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planaires du Québec (SCQP)
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen de mers)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 20° 05' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 66° 17' 25" 48' 48" 45" N; 67° 30' 00" 00" 00" W
- Longitude (origine méridien central): 67° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0,9999

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
 Organisation: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 Date: 14/04/2005 / 08/06/2022

Informations forestières
 Numéro inventaire écoforestier: 5e programme
 Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement primaires): 2016
 Date de mise à jour provinciale: Juin 2022
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation
 Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 1785, 4e Avenue Ouest, Québec A1G 2C2
 Diffusion: Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
 Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec